

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 94 (1958)

Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

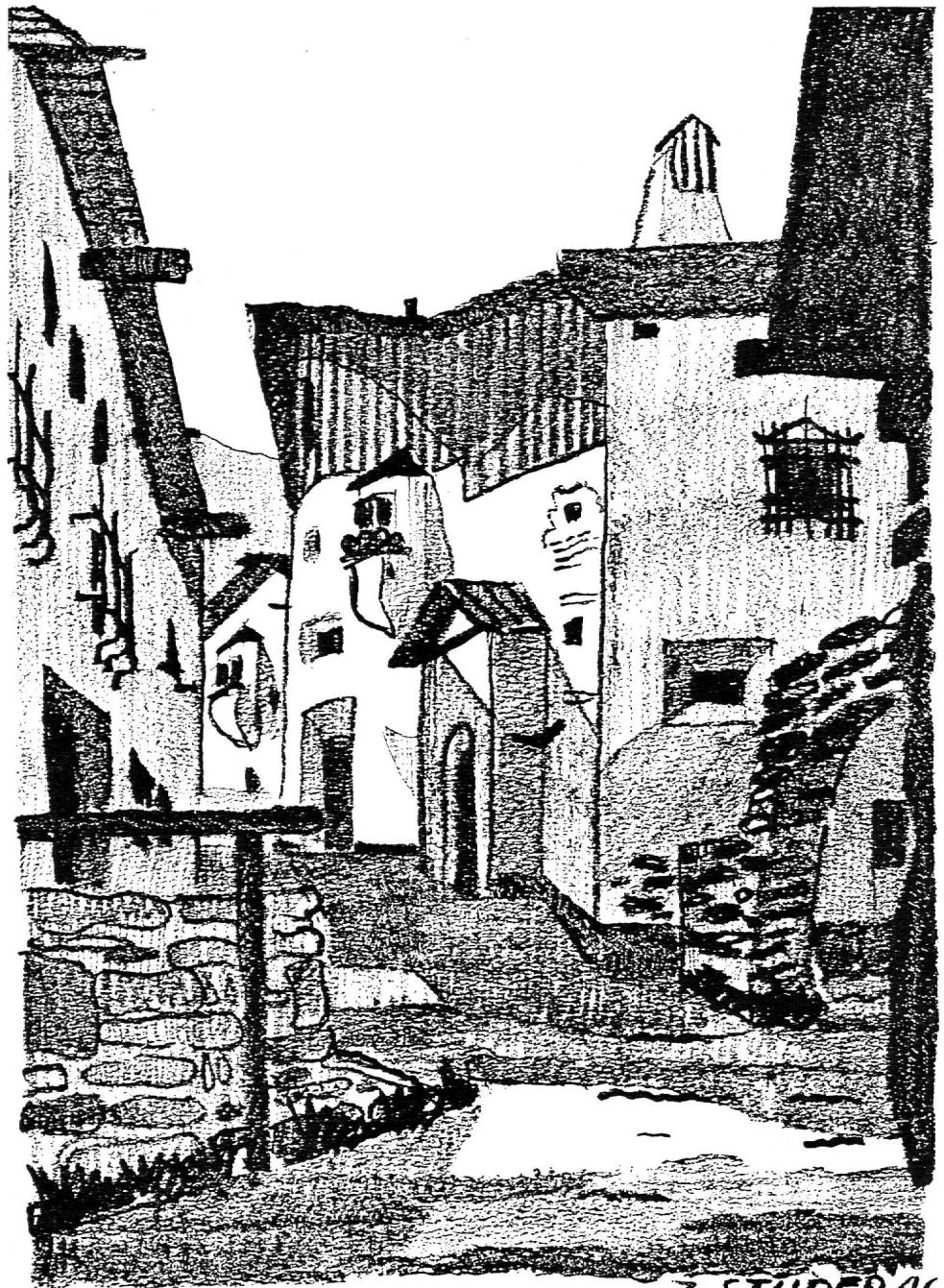
Dieu Humanité Patrie

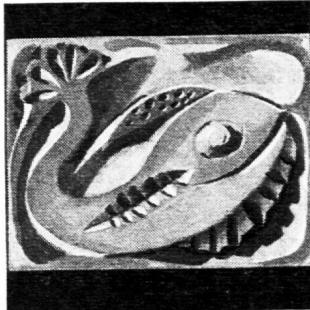
EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 627 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE





Quand la pluie bat les vitres...

Quand vos enfants en vacances se montrent tapageurs et rebelles, le moment est venu de recourir à la glaise et aux spatules. Immédiatement le calme est rétabli. Zélés et enthousiastes, les enfants s'efforcent de traduire leur pensée par une forme plastique. L'argile à modeler BODMER est maléable, ne s'effrite pas, se façonne très facilement, convient spécialement bien à la peinture, à la cuisson au four et au glaçage.

La publication revue et augmentée de A. Schneider, instituteur, St-Gall (Le modelage) explique le modelage dans toute sa simplicité. Aurons-nous le plaisir de pouvoir vous l'envoyer à l'examen ? Vous profiterez également de notre petite brochure « Essayez donc ! », à disposition contre envoi de Fr. .90 en timbres-poste. C'est avec plaisir que nous vous ferions également parvenir un échantillon de glaise avec prospectus et prix.

Pour conserver l'argile à modeler, nous livrons un bahut spécial au prix de Fr. 87.-. Nous garantissons que la glaise y restera fraîche pendant des mois. Pour les cours de vacances, ce bahut peut aussi être fourni en location. Demandez nos conditions avantageuses.

E. Bodmer & Cie, Fabrique d'argile à modeler, Zurich 45

Töpferstrasse 20, téléphone (051) 33 06 55

banque cantonale vaudoise

Livrets de dépôts,
catégorie A et B

Bons de caisse

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour
Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation



**Société vaudoise
de Secours mutuels**

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure :

Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT, RUE ED. PAYOT 2, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

Membres du corps enseignant
vos élèves trouveront à

Bellerive-Plage, Lausanne

L'heure de plaisir...
La journée de soleil...
Des vacances profitables...

Conditions spéciales faites aux élèves accompagnés de l'instituteur

Nous cherchons familles d'instituteurs qui peuvent accueillir pendant les vacances d'été un jeune homme ou une jeune fille de 15 à 17 ans comme

pensionnaire

(évent. demi-pensionnaire) pour la durée de 4 à 5 semaines dès le 14 juillet. Familles protestantes, pouvant offrir vie de famille et bonne occasion de se perfectionner en français sont priées d'écrire (avec prix) à l'Office de placement de l'Eglise nationale, Alfred-Escherstr. 56, Zurich 2.

A VENDRE de toute confiance, et très avantageusement
1 projecteur ciné sonore HEURTIER, 16 mm.
1 Leica 111 f avec nombreux accessoires
1 projecteur pour diapos 5x5 et films fixes LEITZ Prado 250
1 écran perlé 150x150
1 écran Swissex 400x360 ... le tout comme neuf.

S'adresser au Bureau du Journal ou téléphoner au (032) 2 84 67, heure des repas.

S O M M A I R E
PARTIE CORPORATIVE : Vaud: De M. Jaunin à vous, collègues de la campagne. — Je vais gâter votre plaisir. — AVEA. — Section de Lausanne. — Section d'Échallens. — Conférence Renée Lebel — Poste au concours. — Un but de course pour les grands. — Genève : Problèmes posés par l'intégration des jeunes dans la vie économique. — Un portemonnaie. — Neuchâtel: Un truc. — Adhésions. — Divers: Echange d'appartement. — Centres de Culture - Groupe romand. — Fiches.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : A. Ischer: Les promenades botaniques. — Fiches.

Partie corporative**VAUD****De M. Jaunin à vous, collègues de la campagne**

La motion Jaunin (déposée en mai 1957), demandant « que des mesures soient prises par l'Etat pour retenir le corps enseignant dans les communes rurales », a été étudiée par une commission extraparlementaire, et, simultanément, par la SPV évidemment. Le problème existant bel et bien et s'avérant, par sa complexité, très difficile à résoudre — ce pourquoi sa discussion a été renvoyée à la prochaine session — nos représentants ont trouvé audience favorable auprès des organes chargés de l'étude.

Cependant, au cours des innombrables entretiens sur le sujet, votre comité s'est rendu compte d'une immense lacune : il ne dispose pas actuellement — et personne à part lui — de bases précises et concrètes sur lesquelles construire de solides propositions ; il connaît bien les cas de certains collègues, mais ces cas reflètent-ils les conditions générales ? Probablement pas. Et présenter devant une commission quelques renseignements fragmentaires ne donne pas grand poids à une intervention.

Aussi votre comité a-t-il mis au point un questionnaire, destiné aux collègues des communes rurales, et dont le dépouillement des réponses lui permettra d'avoir une vue d'ensemble statistique sur le problème. Ce questionnaire porte sur les points principaux suivants : appartement - classe - fonctions accessoires - relations - éloignement - vacances.

On dira : « Encore du papier ! Encore une formule à remplir ! Auront-ils assez de tiroirs pour y enfouir toutes ces liasses ? »

Chers collègues de la campagne, votre comité réplique : « Vos réponses apporteront une pierre importante à la construction de votre propre édifice. Après M. Jaunin, après les commissions, après votre comité, à vous de jouer. Et puisque les autorités considèrent sérieusement le problème, nous serions bien mal venus de rester au bord du chemin, à regarder ou critiquer ceux qui poussent à la roue. Merci donc d'avance pour les trois quarts d'heure que vous consacrerez à notre questionnaire, et pour votre célérité. »

Au nom du comité : P. B.

Je vais gâter votre plaisir

Course d'école ! Quelle joie pour nos enfants ! Quelle joie pour nous aussi.

Des jours et des semaines avant, on prépare, on mijote, on caresse, on polit ensemble le projet. Et, le grand jour venu, quel plaisir de contempler tous les visages heureux ; de lâcher les brides pour une détente commune : d'observer les réactions de chacun. Belle tradition que ces « courses » d'école, que je souhaite ne jamais voir ternir par des gosses blasés.

Mais... je vais nous « refroidir » un peu, en espérant qu'un homme averti en vaut deux : avons-nous pensé que nous incombe une responsabilité immense ? que chaque année des accidents se produisent, qui pourraient bien une fois nous arriver, à nous ? que des parents nous ont confié leurs enfants pour un, deux ou trois jours pleins ; que ces trente enfants monteront et descendront du train ; courront d'un compartiment à l'autre, se précipiteront aux fenêtres,

y tendront un mouchoir à bout de bras, traverseront dix fois les rues d'une ville, se promèneront en barque, longeront des précipices ? Avons-nous pensé au quart seulement de ce qui pourrait arriver ?

Cette évocation pour nous conseiller de prendre toutes les précautions que notre conscience nous dicte : rester avec nos gosses tant qu'un danger peut surgir (profiter d'un parc, d'un joli pâturage pour relâcher la surveillance) ; quoi qu'on n'aime pas beaucoup, en général, s'assurer un accompagnant, disposé à et capable de nous seconder ou de nous remplacer ; une dame est aussi très utile si on a des filles : les « petits accidents » sont parfois fort ennuyeux ; donner une responsabilité à de grands élèves, chargés de surveiller et d'aider les petits.

La course ne sera pas alors un plaisir pour nous ? Non, si nous n'avons pas prévu ces mesures indispensables, et qu'ainsi nous sommes obligés d'improviser, ou que notre conscience nous tracasse. Oui, si nous partons avec un plan clair et bien établi, avec une vue nette de notre devoir ; il n'y a alors que bien peu de différence avec notre travail de tous les jours : la journée comptera seize heures (vingt-quatre si nous devons coucher...) au lieu de six. C'est une rude tâche, certes, que d'être sur le qui-vive seize heures d'affilée ; mais nous remercions l'autorité prévoyante qui nous accorde congé le lendemain matin.

Bonne course !

P. B.

Journées d'étude AVEA

Cette rencontre a groupé les 11 et 12 juin une vingtaine de participants dans la maison des colonies de vacances des Monts-de-Pully.

M. Paul-Eugène Rochat, directeur de la Maison d'éducation de Vennes, a parlé le mercredi soir de la jeunesse telle que la voit l'équipe de responsables de sa maison, et des solutions apportées sur le plan de l'orientation professionnelle, du métier et des loisirs.

Jeudi matin, Mlle Brunner, directrice du Home de logopédie « Les Hirondelles », à Lausanne, a marqué la part que la logopédiste doit prendre dans la rééducation du langage, et celle que la famille et l'école se voient réservée.

L'après-midi, un forum présidé par Daniel Courvoisier, sur l'autonomie scolaire, a permis un débat utile.

Ajoutez à cela les conversations, les échanges d'idées, de procédés de travail, les jeux, les chants, les repas en commun, une ambiance excellente, et vous comprendrez la joie vécue et emmagasinée par les participants à ces journées d'étude.

J.-P. R.

Section de Lausanne

Nous rappelons à tous nos membres l'assemblée générale de printemps, qui aura lieu le jeudi 26 juin, à 17 heures, au Foyer du Théâtre municipal.

Le comité.

Section Echallens - Gymnastique

Prochaine leçon : mardi 1er juillet 1958, à 16 heures, dans la grande salle du château.

J.-P. M.

Conférence de Renée Lebel

Dans le cadre de l'APEF, section de Lausanne, notre fidèle conférencière lyonnaise parlera le vendredi 27 juin, à 20 h. 30, à la salle de la Fraternité de St-Martin, escaliers du musée Arlaud 4. Sujet : « Le sens fraternel. »

La séance est largement ouverte à tous. Pas de finance d'entrée. Collecte pour couvrir les frais.

Poste au concours

Jusqu'au 2 juillet 1958 :

Sassel : Instituteur primaire.

Un but de course pour les grands...

Marchairuz, Mollendruz, Vallée de Joux : excursion pour les petits ! Pour la 3e année qui étudie le Jura vaudois, passe encore, mais pour les grands ! On se moque de nous !

Est-il donc un âge pour admirer les beautés, la richesse et la diversité de nos paysages ? Et puis n'avons-nous pas encore des découvertes à faire en

cette terre ? Qui s'initie au moyen âge, à la création et à l'organisation des monastères aurait tout intérêt à connaître le clocher roman de l'Abbaye, à découvrir dans le village les vestiges de la célèbre abbaye du Lac de Joux, à en étudier la maquette reconstitutive dans le temple actuel...

Cette année, la Vallée offre un attrait de plus. Conduisons nos « plus de douze ans » à l'exposition Ramuz au Sentier (ouverte jusqu'à fin juin). Après une bonne préparation, nos enfants prendront beaucoup d'intérêt à découvrir de manière vivante celui qui a tellement aimé son pays qu'il s'est identifié avec lui et avec ses plus humbles travailleurs.

Une dizaine de vitrines, des photos de qualité, des citations nombreuses tirées de l'œuvre de C.-F. Ramuz, des disques de commentaires ou qui restituent la voix du poète donnent l'essentiel des principales étapes de la vie du poète vaudois. C'est intéressant, instructif et très émouvant.

Annoncez votre visite à M. Grin, professeur qui, avec M. Gigon, directeur des Coopératives du Sentier, a préparé cette exposition avec amour. V. M.

GENÈVE

Problèmes posés par l'intégration des jeunes dans la vie économique

Au terme des visites d'entreprises organisées à Genève, les membres de l'UIG ont eu le privilège d'entendre un exposé fort intéressant de M. Jean SORDAT, secrétaire de l'Union des associations patronales genevoises.

Nous exprimons encore à M. Sordat toute notre reconnaissance, et nous nous permettons de publier ici quelques extraits de sa conférence.

Le bulletinier.

C'est avec beaucoup d'intérêt et de sympathie que l'Union des associations patronales genevoises voit s'établir des contacts de plus en plus réguliers avec l'école.

Si parfois nous nous trouvons peut-être sur des plans différents, il serait erroné d'en déduire que l'Ecole vit en marge de la Société.

Lorsqu'on sait avec quel intérêt le chef du Département de l'instruction publique lui-même suit l'évolution de la vie économique et sociale ;

lorsqu'on voit le sérieux et le souci d'objectivité avec lesquels, en particulier, l'Union des instituteurs genevois étudie les problèmes fondamentaux qui régissent le comportement humain et spécialement celui des enfants et des adolescents ;

lorsqu'enfin les instituteurs de l'enseignement primaire consentent à sacrifier une large partie de leurs loisirs pour chercher à mieux saisir le sens de leur mission, il serait injuste de continuer d'affirmer qu'il y a, d'une part : l'Ecole, et d'autre part : la vie.

Si au moyen de visites d'entreprises et d'entretiens directs avec des patrons, des cadres, des employés et des ouvriers, vous désirez visiblement être mieux informés de nos réalités et de nos préoccupations, l'UAPG voudrait aussi savoir ce que pense le corps enseignant. C'est donc avec plaisir que nos représentants ont accepté l'invitation qui leur fut faite de participer aux travaux du Congrès de la Société Pédagogique de la Suisse romande.

Cette information mutuelle permettra aux uns com-

me aux autres de repenser certains problèmes en les plaçant peut-être dans une perspective nouvelle : celle du monde de demain.

A un moment où l'on parle d'Intégration Européenne, où les échanges d'ordre culturel ou scientifique se font de plus en plus larges, il serait même souhaitable que « la vie » et « l'école » se rencontrent, et cherchent à résoudre ensemble leurs problèmes, sans trop de dogmatisme, en considérant surtout qu'elles sont associées à une même tâche et qu'elles assument les mêmes responsabilités.

Pour prendre conscience de l'importance de notre tâche, il nous faut commencer par nous informer mutuellement de nos préoccupations.

1. LES MILIEUX PATRONAUX CONSTATENT :

Il y a trop peu d'apprentis

Sur les 9000 jeunes gens libérés de la scolarité obligatoire que le canton de Genève compte, 3000 poursuivent des études, 3000 se trouvent occupés dans l'économie à des tâches élémentaires pour lesquelles il n'est pas exigé de formation particulière, et 3000 environ sont en apprentissage.

Si l'on peut se réjouir qu'un tiers des jeunes gens continuent leurs études et qu'un autre tiers soient au bénéfice d'un contrat d'apprentissage et reçoivent ainsi en marge de la formation pratique un enseignement dit de culture générale, il est très regrettable qu'en raison de diverses circonstances, une grande quantité de mineurs aient effectivement rompu tout contact avec l'école pour exercer des activités n'offrant que fort peu de perspectives d'avenir.

Aussi, nos milieux patronaux ont-ils donné leur adhésion complète au programme esquissé par nos autorités cantonales et particulièrement par le Service des apprentissages, lorsqu'il fut question de tout mettre en œuvre pour que le plus grand nombre possible de jeunes gens continuent leurs études ou entrent en apprentissage.

Comme il arrive fréquemment que des parents retiennent leurs enfants de l'école et renoncent même à leur faire faire un apprentissage en raison de certaines difficultés matérielles, le Grand Conseil a tout récemment modifié, une nouvelle fois, la loi sur les allocations familiales pour allouer aux familles dont les enfants poursuivent les études ou sont en apprentissage, un supplément d'allocation qui sera sans doute le bien-venu.

Dans cette même perspective, la Commission cantonale chargée d'étudier les bases d'une nouvelle législation en matière d'apprentissage, a prévu de rendre encore plus facile que jusqu'ici l'octroi de bourses destinées à venir en aide aux familles désireuses de placer leurs enfants en apprentissage.

Mais ces moyens matériels ne seraient pas suffisants si notre canton ne devait pas disposer d'un véritable service d'orientation professionnelle, dont la tâche principale consistera à informer, au moyen de monographies, de films et de documents de toute nature, le corps enseignant, les parents et les enfants, des possibilités qu'offre l'économie à ceux qui font des études spécialisées, ou qui entrent en apprentissage.

Connaissances limitées des candidats à l'apprentissage

Afin de choisir les jeunes gens ayant le maximum d'aptitudes pour l'apprentissage d'un métier, un certain nombre d'entreprises et même d'associations professionnelles font passer un court examen aux candidats à l'apprentissage.

C'est notamment le cas pour certains métiers manuels où l'on veut être assuré que les jeunes qui s'engageront pour 3 ou 4 ans sont bien aptes à l'exercice de leur future profession et désireux de faire un apprentissage.

Indépendamment de certains tests, on fait rédiger aux candidats quelques lignes sur la conception qu'ils ont du métier choisi et sur les raisons qui les incitent à se présenter. On leur pose, le cas échéant, des problèmes de simple arithmétique et de géométrie pris dans les manuels scolaires de 7e et de 8e année.

Or, la très grande majorité des candidats à l'apprentissage rendent des travaux nettement insuffisants.

On enregistre en particulier de grossières fautes d'orthographe ou de calcul, de même on constate que les jeunes gens qui subissent ces examens ont une peine énorme à rédiger convenablement quelques lignes de composition, comme — et c'est peut-être encore plus grave — ils semblent avoir de la difficulté à comprendre les textes pourtant très simples qui leur sont soumis.

Si la majorité des jeunes qui entendent faire un apprentissage ne savent ni écrire correctement le français, ni calculer convenablement, que faut-il penser de ceux qui ne font pas d'apprentissage et qui ont été libérés de toute obligation scolaire à l'âge de 15 ans.

Nous n'irons pas jusqu'à prétendre que sur les 9000 jeunes libérés de la scolarité obligatoire, 3000 seulement, qui poursuivent leurs études au delà de 15 ans, sont quelque peu doués et qu'il ne peut être beaucoup demandé aux autres, car il leur a été peu donné.

Mais il est bien évident qu'en présence de telles constatations relatives aux connaissances élémentaires que devrait avoir un adolescent à l'âge de 15 ans, les milieux d'employeurs acquièrent l'impression, à tort ou à raison, que l'école n'a pas été à même d'inculquer à la majeure partie des élèves qui lui sont confiés de solides notions de base soit en français, soit en arithmétique ou encore en culture générale.

Où sont les responsables ?

Interpellée sur cet objet, la direction de l'enseignement secondaire nous a déclaré qu'un grand nombre d'adolescents, pour des raisons de famille ou pour d'autres motifs, avaient beaucoup de peine à suivre les programmes normaux d'enseignement qui n'étaient pourtant pas poussés.

On nous a bien dit que notre canton ne faisait pas exception à la règle, puisque la même constatation avait été faite dans d'autres régions du pays et même à l'étranger.

Nous voulons bien croire nos informateurs. Nous voulons même admettre aussi que pour beaucoup de jeunes gens venant d'autres cantons ou d'autres pays, l'adaptation au français soit chose difficile. Nous voulons aussi reconnaître une certaine démission des parents due à une foule de motifs qu'il serait oiseux d'énumérer ici. Mais les déclarations qui nous furent faites par la direction de l'enseignement secondaire nous inquiètent, car elles viennent corroborer les constatations que nos milieux font lorsqu'ils organisent des examens d'aptitudes pour l'apprentissage. Les jeunes gens de 15 ans révolus, libérés de la scolarité obligatoire n'ont pas la formation de base qu'il leur faudrait pour l'exercice d'un métier.

Quelques chiffres pour corroborer nos dires

Toujours selon les données fournies par la direction de l'enseignement secondaire, sur 126 apprentis mécaniciens qui sont entrés en apprentissage en septembre dernier

28 seulement ont terminé normalement leur scolarité obligatoire, soit environ le 22 % ;
 35 sortent de 1re année du Collège moderne ;
 6 sortent de 9e primaire, par conséquent sans avoir fait d'algèbre ;
 17 sortent de 8e primaire ;
 13 sortent de 7e primaire ;
 2 sortent de 6e primaire ;
 4 sortent de classes spéciales ;
 7 sortent d'écoles secondaires hors du canton,
 14 sortent d'écoles primaires hors du canton.

En admettant pour un instant que les 7 candidats à l'apprentissage venant d'écoles secondaires hors du canton ont reçu la même formation que les 28 Genevois, on constate, non sans quelque appréhension pour les intéressés, que deux tiers en tout cas des apprentis engagés l'année dernière n'auraient normalement pas dû choisir cette branche professionnelle, puisqu'ils n'avaient pas les connaissances minimums requises pour pouvoir suivre avec succès les cours théoriques complétant la formation pratique dans l'entreprise.

2. OU SONT LES JEUNES CAPABLES ?

Arrêt prématûr des études

Nos milieux se posent une autre question :

Que deviennent les jeunes gens qui abandonnent l'école à l'âge de 17 ou 18 ans ? Ont-ils des connaissances suffisantes pour pouvoir s'engager dans la vie économique sans autre formation complémentaire, ou ne devraient-ils pas, eux aussi, faire un apprentissage ?

Or, il s'avère que dans la majeure partie des cas, en particulier pour les jeunes ayant atteint l'âge de 17 ou 18 ans, la question de l'apprentissage complet ne peut plus être envisagée, car les intéressés estiment d'une part en savoir suffisamment pour être

QUAND RAMUZ COLLABORE...

... à nos leçons de dictées, de grammaire (participe passé !), de vocabulaire, de lecture expliquée ou de composition.

Ces textes ont été utilisés dans une 6e année (gargons de 12 ans ; programme genevois).

2.05

LE BISSE

Plus en amont, la pente devient plus raide encore, puis tout à coup c'est un vrai mur, un mur de cent mètres de haut. Où va, pendu en l'air, le bissé, un grand canal de bois, fixé au moyen de poutres enfoncées aux fentes du roc, et gagnant ainsi, tout le long de la paroi, jusqu'aux régions des neiges tardives, où il recueille l'eau qui sert à irriguer les prés ; sans quoi, le climat est trop sec, l'herbe serait vite brûlée. On le voit qui s'éloigne, toujours surplombant dans le vide, devenu comme un fil, marqué en noir sur la pierre plus claire, puis soudain tourne, disparaît.

C.-F. Ramuz.

Jean-Luc persécuté (Grasset).

LE VILLAGE SUR LA MONTAGNE

Le sentier grimpant, tout juste large pour passer, est bordé de deux petits murs blancs. Tout à coup, la pente casse et tout le village paraît d'une fois, levant en l'air sa haute église, au bas de laquelle sont les maisons étroitement serrées les uns contre les autres.

On est pour ainsi dire dans le village dès qu'on le voit : premièrement vient le moulin à la très vieille roue arrêtée, à cause du jour de repos ; puis des « raccards » avec des granges ; enfin la route tourne un peu et on s'en va alors entre deux rangées de petits jardins à barrières grises, avec les maisons, dans le fond, presque toutes fermées ce jour-là. Cependant une porte parfois s'ouvrait, et quelqu'un sortait, habillé en dimanche. (D'après Ramuz. *Jean-Luc persécuté*, chap. II.)

LA MAISON DE JEAN-LUC

Tout habillé de blanc sur sa couche de glace épaisse, l'étang ne se devinait plus qu'à sa surface plate, tandis qu'autour de lui tout le pays allait par montées et descentes, et dans le fond, les grands étages de prés et de bois étaient cachés sous le brouillard.

La maison sortait de là, avec l'angle au bas de ses murs, amorti et comme adouci par la neige ; enfoncée du derrière dans la pente, la porte de la cave s'ouvrant par devant au ras du sol, elle était bâtie en bois déjà noirci sur un soubassement de pierre ; le toit découvert dans le haut montrait ses larges plaques d'ardoise.

En travers de la façade, de côté, l'escalier montait, se terminant par un perron d'où on entrait dans la cuisine. De là on passait dans la chambre. Au-dessus, sous la pente du toit, il y avait une seconde chambre, à laquelle on n'arrivait que par une échelle et une trappe percée dans le plancher : on n'y habitait pas, on y tenait les vieilles choses.

(D'après Ramuz. *Jean-Luc persécuté*, chap. II.)

LE DOMESTIQUE DE CAMPAGNE

C'est lui qui va porter le lait à la fromagerie. Dans la boîlle, qui est une hotte de fer, arrondie selon la forme du dos, avec deux courroies aux épaules, quarante, soixante litres font un poids. Tantôt dans la neige, la nuit et le froid, ou dans le clair matin plein de chants d'oiseaux, le long des haies, les bras croisés sur la poitrine, et le haut du corps penché en avant, il marche d'un pas mesuré : il faut que le pas s'accorde au balancement du lait dans la boîlle, sans quoi il gicle par l'ouverture et, quand les mouvements se contrarient, le fardeau est aussi plus lourd.

(Ramuz. *Le domestique de campagne*.)

FIN DE JOURNÉE

Pour le paysan, l'affaire est de bien manger : pour que le repos du lit soit meilleur, il faut y aller l'estomac rempli. La soupe, un plat de lard, un plat de légumes. Un morceau de lard grand comme la main et de soupe, au moins deux assiettes.

Il y a au plafond une vieille lampe allumée ; elle est suspendue aux poutres noircies par le moyen d'un fil de fer, et se balance un peu, avec un globe blanc, tacheté de noir par les mouches.

Le couvercle de la marmite grelotte, laissant passer une épaisse vapeur, avec, qui lui répond, le sourd battement de l'horloge ; et le reste du jour s'en va de la fenêtre.

Voilà que la nuit vient contre les careaux ; elle fait qu'ils se mettent à luire à la lumière du dedans, et on s'y voit quand on s'y penche comme dans un miroir.

Voilà que tous les bruits sous le vaste ciel se sont tus, et les champs, couchés les uns près des autres, semblent un grand peuple endormi.

(D'après Ramuz. *Le domestique de campagne*.)

LA SERVANTE RENVOYÉE

Comme il ne la trouvait pas assez forte, le grand Jaquet la renvoya ; elle eut ses huit jours. Et quand le dimanche où il allait falloir partir fut venu, tristement elle monta à sa petite chambre et s'assit sur son lit. Une heure sonna au clocher. Elle mit son chapeau, prit sa valise et sortit dans le grand soleil. La maison était endormie, comme il arrive en ces mois chauds, les après-midi de dimanche. Personne dans la cour, à part le chien Bello, qui était couché dans sa niche, mais il en sortit dès qu'il l'aperçut et sa queue courte s'agitait. Elle s'arrêta pour le caresser, et la queue allait plus vite pendant que les gros yeux gonflés la regardaient et semblaient dire : « Pourquoi est-ce que tu t'en vas ? » Et cela lui fut doux.

(D'après Ramuz. *La servante renvoyée*.)

dispensés de retourner, disent-ils, à l'école, et d'autre part ils se croient trop âgés pour pouvoir entreprendre un apprentissage de 3 ou 4 années.

Dès lors, c'est en ayant suivi pendant quelques semaines des cours de sténo ou de dactylographie que les jeunes filles se présentent ensuite pour prendre des emplois si possible bien rémunérés, et c'est en s'offrant comme employés débutants que les jeunes gens cherchent à s'insérer dans le circuit économique, mais il est fort rare que les intéressés, même s'ils sont visiblement des « manuels », fassent un apprentissage d'ouvrier d'usine ou de l'artisanat.

Nous souhaitons donc que les milieux scolaires, et plus particulièrement ceux qui auront la responsabilité de l'orientation professionnelle, attirent l'attention des parents et des jeunes sur l'intérêt qu'il y aurait de faire un apprentissage, même lorsqu'on quitte l'école à 17 ou 18 ans, d'autant plus qu'en raison des connaissances acquises déjà par eux, ces jeunes peuvent être dispensés de suivre tout ou partie des cours dits de culture générale liés à l'enseignement professionnel complémentaire.

Formation dans l'entreprise ou à l'école

Les associations patronales ont considéré de tout temps que la formation d'apprentis était affaire de l'entreprise et non de l'école qui pouvait, par contre, jouer un rôle utile en donnant aux jeunes gens un enseignement complémentaire portant non seulement sur les branches générales, mais sur la théorie professionnelle.

Toutefois, dans certains métiers, particulièrement dans l'artisanat et dans les professions commerciales, il semble que les entreprises ont quelques difficultés à former des apprentis selon les règlements fédéraux en vigueur.

Conscients de ces difficultés, certains groupes professionnels demandent aujourd'hui déjà que l'école puisse, indépendamment des cours complémentaires, donner des cours pratiques de portée générale à tous les apprentis d'une même profession. Selon ces milieux, de tels cours correspondraient à l'enseignement donné aux apprentis dans de grandes entreprises industrielles et commerciales qui disposent en fait de leur propre école d'apprentissage.

Ce qui se fait dans d'autres cantons

Ajoutons que même si ce programme de formation ne pouvait pas être immédiatement réalisé, il faudrait en tout cas imiter l'exemple donné par certaines écoles complémentaires d'autres cantons qui se sont équipées pour donner les cours complémentaires avec le maximum d'efficacité.

En effet, dans les cantons voisins, les élèves de l'école complémentaire assistent non seulement à des démonstrations pratiques de la théorie qui leur est enseignée, mais reçoivent aussi des devoirs qu'ils doivent exécuter dans l'entreprise, pour la semaine suivante. Ces devoirs sont établis en fonction d'un programme normal d'apprentissage, et en admettant que le maître d'apprentissage, dans l'entreprise, ne puisse pas vouer à la formation de son ou de ses apprentis tout le temps nécessaire, c'est l'école qui en quelque sorte intervient pour que ce jeune homme ou cette jeune fille dispose du temps voulu non seulement pour apprendre, mais pour pratiquer son métier.

La encore, la loi sur la formation professionnelle, actuellement en préparation, sera du plus grand secours, puisqu'elle prévoira que les cours complémentaires devront être donnés en utilisant pour cela le maximum des heures prévues par le droit fédéral.

Si l'on ajoute que la possibilité sera laissée aux milieux professionnels, comme à l'autorité cantonale, d'organiser en marge de l'enseignement professionnel obligatoire, des cours spéciaux de toute nature, on peut espérer rendre plus efficaces les dispositions qui régissent actuellement la formation des apprentis.

Comme vous le constaterez, l'Ecole sera appelée, dans l'avenir, à jouer un rôle de plus en plus grand. Toutefois, pour Genève, une telle perspective ne pourra s'envisager que si, préalablement, les écoles complémentaires sont complètement transformées, car les locaux et les moyens dont elles disposent aujourd'hui ne sont pas, et de loin, adaptés aux exigences du moment.

3. CONNAISSANCE DU MILIEU

Lorsque les jeunes gens libérés de la scolarité obligatoire viennent prendre place dans la vie économique et sociale, on est étonné de constater à quel point ils sont ignorants du milieu dans lequel ils pénètrent. Non seulement ils n'ont aucune connaissance des lois fondamentales qui régissent l'économie, mais ils ne sont même pas conscients de ce que l'on attend d'eux et qu'il leur faudra donner à la société le meilleur d'eux-mêmes pour que celle-ci puisse continuer dans la voie du progrès et de la civilisation.

Vous voyez que nous abordons ici des problèmes à la fois très concrets et aussi des questions d'ordre éthique.

En consultant le plan d'études de l'enseignement primaire, puis les programmes des écoles secondaires, nous voyons que tous ces plans d'enseignement font preuve d'une rare indigence sur la question de l'adaptation, pourtant nécessaire, au milieu, ce mot « milieu » étant pris, cette fois, dans son acception la plus large.

Si le livre de géographie « Au pays genevois » contient quelques renseignements sommaires sur l'économie locale, il ne nous semble pas que cette information, suffisante pour les classes de 5e à 7e primaire, soit complétée ensuite par des documents et un enseignement quelconque.

Lorsqu'on voit avec quelle minutie on a traité de l'initiation des jeunes à la vie civique, et avec quel souci on a voulu préparer le futur citoyen-électeur en remettant à tous les élèves dès la septième année primaire un ouvrage de 185 pages intitulé « L'initiation à la vie civique », on peut souhaiter qu'un effort identique soit fait sur le thème « Initiation à la vie économique et sociale », car il n'y aura pas d'intégration véritable des jeunes dans la vie économique sans que les intéressés aient été préparés à leur nouvelle existence d'homme.

Nous souhaiterions bien entendu que cet ouvrage soit présenté aux élèves par les membres du corps enseignant sous une forme très vivante, comme on a coutume de le recommander pour toutes les matières de l'enseignement se rapportant à la connaissance du milieu.

Enfin, nous espérons que le corps enseignant pourra essayer d'inculquer aux jeunes, notamment dans les classes de fin de scolarité et dans l'enseignement secondaire, un certain nombre de notions qui paraissent faire défaut aux jeunes ouvriers et employés que nous engageons.

Si, par exemple, les jeunes savaient que l'Etat-providence n'existe pas et que la sécurité sociale dont chacun souhaite l'élargissement ne peut être que la contrepartie d'une économie saine, un certain nombre de malentendus ne se produiraient plus.

CHEZ LE CORDONNIER

Sur l'établi était le petit pot de poix, avec le fil et les alènes ; Nanche ne se dérangeait pas, il continuait à tirer sur son fil. Il demandait :

— Tu ne l'as toujours pas retrouvé ?

Jean-Luc faisait signe que non. Et Nanche :

— C'est que, vois-tu, moi je te comprends.

Il parlait difficilement, ayant la bouche pleine de chevilles de bois qu'il prenait l'une après l'autre et enfonçait d'un coup sur de son marteau à bout arrondi ; car il était bon ouvrier quand il n'avait pas bu.

On entendait le petit bruit du marteau sur le cuir, et au loin par le village, faisant accompagnement, le martellement d'une faux qu'on aiguiseait pour les regains.

C.-F. Ramuz.

Jean-Luc persécuté (Grasset).

153**CHALEUR D'ORAGE**

Il faisait un vrai grand beau temps d'été, même orageux, avec des nuages pesants posés sur le plat des montagnes, et les mouches piquaient plus fort. C'est le temps des ombres épaisse, et les feuilles grises collées pendent par paquets aux branches molles, tandis que les barres de soleil sont plantées toutes droites en terre.

C.-F. Ramuz.

Jean-Luc persécuté (Grasset).

2.00 - 107.4**L'HEURE DU SOMMEIL**

C'est l'heure où le village lui aussi descend au sommeil. L'angélus a sonné ; à la fontaine, encore une ou deux vaches viennent boire qu'on pousse le long du chemin ; un garçon qui rentre des bas marche derrière son char, jouant un air sur ses orguettes ; les lanternes vont et viennent et font des lueurs aux murs des maisons ; puis les portes sont poussées et retombent sur le silence où il n'y a plus rien que les petites lampes comme des yeux dedans la nuit, lesquels se ferment l'un après l'autre.

C.-F. Ramuz.

Jean-Luc persécuté (Grasset).

635.6 - 93 VS

En face est le cimetière, large et carré entre ses bas murs de pierres non crépies, avec sa grille noire à tête de mort et ossements croisés, et point d'arbres dedans, mais les croix de couleurs avec le dessus en triangle, et au fond une autre grande croix de pierre. Et la neige couvrait tout, seulement elle s'était un peu affaissée sur le bord des tombes, lesquelles sortaient rangées à la file, comme des petits lits blancs. On pensait : « Ils ont au moins chaud là-dessous. »

C.-F. Ramuz.

Jean-Luc persécuté (Grasset).

CHRISTINE FAIT LES REGAINS

Christine était là. Du regain qu'elle avait fauché la veille et l'avant-veille, deux carrés restaient à sécher, gris parmi l'herbe rase, et qu'elle rentrait, maniant le râteau, le jetant en avant, ses mains glissant le long du manche, et elle levaient les bras dans le jour. Le soleil, déjà un peu descendu, venait sur elle et ce côté du champ, tandis qu'à l'autre bout tombait l'ombre du bois.

Cependant Christine, ayant fini de retourner son second carré de regain, s'en alla à l'autre déjà retourné, vit qu'il était sec, alla prendre une serpillière qu'elle apporta et étendit, entassa dessus l'herbe sèche, puis rabattit les quatre coins qu'elle noua ; cela fit comme une grosse boule, qu'elle emporta, pliant dessous ; on voyait sous le caraco bleu ses reins forts se tendre ou flétrir.

Elle fit un deuxième, un troisième voyage, remontant le pré, rouge et en sueur ; elle revenait aussitôt, repartant avec une charge ; ainsi, à la sixième, le premier carré fut rentré.

Après quoi, elle alla voir si le second carré avait suffisamment séché ; elle ramassa une poignée de foin qu'elle froissa entre ses doigts ; sans doute qu'il n'était pas tout à fait sec, et qu'il fallait attendre, car elle redescendit au fenil.

C.-F. Ramuz.

Jean-Luc persécuté (Grasset).

153**L'ORAGE**

Le ciel à présent s'était couvert et des nuages s'allongeaient sur le soleil, en sorte que la lumière avait baissé subitement : dans la cuisine il fit tout sombre.

Et du côté de l'est, le vent haut dans le ciel venait, comme on vit à une teinte violette qui, au-dessus de la montagne, grandit avec rapidité ; l'herbe se pencha, les feuilles des sarments tremblèrent. Alors le petit chat rentra dans la cuisine.

Le vent devint plus fort, il sifflait dans la cheminée.

L'orage crevait. En même temps qu'un grand coup de tonnerre, un paquet d'eau comme une vague vint s'écraser sur le perron, rejaillissant dans la cuisine.

Le vent, toujours plus fort, passait par grandes avalanches, avec des vols d'oiseaux emportés bas comme des feuilles, les arbresployés jusqu'à terre, et l'averse fouettée semblait monter d'en bas. Il y eut un éclair violet qui traversa le ciel par le milieu, et y resta un grand moment fixé, comme une veine dans du marbre.

Le soir, l'orage durait toujours.

C.-F. Ramuz.
Jean-Luc persécuté (Grasset).

Jean-Luc persécuté (Grasset).

Il faudrait aussi que les jeunes sachent que dans tous les secteurs de l'économie, on manque non seulement d'ouvriers et d'employés qualifiés, mais aussi de cadres supérieurs et même de patrons ; que ce type d'homme peut se trouver dans toutes les couches de la population et non seulement dans quelques milieux privilégiés, car pour assumer des responsabilités, ce sont moins des situations de fortune ou des connaissances générales très étendues que des caractères qu'il nous faut.

Culture et éducation utilitaire

Au cours de son exposé, et surtout de ses conclusions, le secrétaire de l'UAPG a insisté souvent sur le fait que, l'économie prenant le relais de l'école, il convenait de tout faire pour que les relations entre ces deux milieux permettent de larges échanges d'idées et d'expériences. L'attitude positive et les suggestions constructives des uns et des autres créent aujourd'hui un heureux climat de cordialité et d'estime réciproque pour ceux qui ont le devoir d'initier les jeunes à la vie et au travail. Devant la complexité du monde moderne, la formation des aptitudes, des caractères et des es-

priets est plus difficile, et partant, plus nécessaire que jamais. Ainsi dans le dilemme « culture ou éducation utilitaire », notre conception occidentale nous empêche de voir des principes en opposition et de choisir l'une au détriment de l'autre. Mais les exigences du progrès rendent souhaitable que l'école prépare tout d'abord les jeunes à la vie active, sans qu'elle néglige pour autant l'indispensable complément d'une culture qui doit ouvrir les esprits.

Ce dernier paragraphe est tiré de « l'Ordre Professionnel ». Nous saissons l'occasion pour remercier la rédaction de cet hebdomadaire de la large place qu'elle a faite aux commentaires de nos visites et de notre Congrès. Le « climat de cordialité et d'estime réciproque » n'est pas un vain mot, et nous sommes heureux qu'il se manifeste aussi dans nos journaux.

Le bulletinier.

Un portemonnaie...

... modeste et vide a été trouvé après l'une des représentations « scolaires » de « L'Amour médecin ».

Il est à la disposition de son propriétaire chez Jean Eigenmann, ch. Mestrezat 5B, tél. 34 16 11.

NEUCHATEL

Un truc

Savez-vous comment donner du piquant à vos leçons de géographie suisse ou régionale ?

Au lieu ou en plus du classique cahier individuel que vous faites confectionner à vos élèves, demandez-leur de préparer un album à feuillets détachables.

L'un d'entre eux ayant séjourné dans une de nos grandes villes la dépeindra par des collages, des croquis, quelques notes. Un autre, qui suit déjà les traces du papa alpiniste, fera la description des montagnes suisses ; ce coureur des bois s'attachera à la description de nos forêts. Un petit paysan parlera des cultures et des races de bétail, alors qu'un fils d'horloger apportera toute une documentation sur cette branche de notre industrie.

Si vous avez une classe de plus jeunes, vous trouverez sans peine toute une série de sujets sur la région que vous habitez, sa situation, ses ressources, ses monuments, ses vieilles choses, ses fêtes, ses coutumes, ses noms régionaux, les promenades qu'on y peut faire...

Quand vos élèves ont fini l'album, vous nous l'envoyez et vous avez ainsi une chance de recevoir

un prix pour votre classe.

En plus, vous recevrez un album d'une autre région ou d'un autre pays en échange du vôtre.

Demandez-nous donc sans tarder un album-concours à feuilles détachables.

Secrétariat de la Croix-Rouge,
Avenue du Premier-Mars 2,
Neuchâtel.
A. G.

Adhésion

Que Mlle Ginette Herren, institutrice aux Petits-Ponts, soit la bienvenue dans notre société où elle vient d'être reçue, ainsi que M. Max von Rohr, qui vient d'être nommé à Travers et qui, aussitôt, est entré dans notre corporation.

W. G.

DIVERS

Echange d'appartement

A la suite d'une annonce dans un journal pédagogique français, nous avons des offres en surnombre pour un appartement de deux pièces au bord de la mer. Région du Léman désirée.

Offres à A. Pulfer, Corseaux (VD).

CENTRES DE CULTURE - GROUPE ROMAND

XVe Semaine romande - Neukirch a. d. Thur

du 12 au 19 juillet 1958

Thème général : Religion et vie.

Programme :

Samedi 12 juillet : arrivée et prise de contact.

Dimanche 13, à 10 heures : Mlle Lizelle Reymond, Genève : L'Hindou devant le divin et la vie.

Lundi 14, à 10 heures : M. Charles Rittmeyer, pasteur, Ste-Croix : La reconstitution de la pensée de Jésus et ses effets bouleversants sur le christianisme.

Mardi 15, à 10 heures : Fritz Wartenweiler, Frauenfeld : Son point de vue. Discussion.

Mercredi 16, à 10 heures : M. Michel Grenier, pasteur : Tâches d'une Eglise confessante dans l'Europe actuelle.

Jeudi 17 : Excursion en autocar à Schaffhouse, aux Chutes du Rhin et au lac de Constance.

Vendredi 18, à 10 heures : M. Charles Rittmeyer, Ste-Croix : Changer nos modes de penser.

Samedi 19 : Visite de l'exposition de la SAFFA à Zurich.



NUIT D'ORAGE

On était à la fin de juillet ; la sécheresse durait depuis trois mois. Quelques averses orageuses en juin, quelques grosses pièces de cent sous tombées encore certains soirs, ce mois-là, à l'improviste, sur le pavé devant chez moi : c'était tout. Les foins avaient été beaux, la moisson abondante et drue. C'est ensuite que la terre avait commencé à se fendiller, l'herbe à jaunir et à devenir rare...

Une de ces dernières nuits, vers les 2 heures du matin, les contre-vents se sont mis à battre, les croissées ont claqué, les portes ont été secouées, des tuiles dégringolaient du toit. Un grand vent chaud entrait par les fenêtres qu'on gardait ouvertes le jour et la nuit ; souffrant du sud, il tombait sur nous avec tout son poids du haut des montagnes d'en face. De grandes étoiles brillaient, tellement blanches qu'elles faisaient que le ciel était tout noir...

On a commencé à avoir peur, mais l'ouragan était déjà fini. Et on a recommencé à entendre le tic-tac de la montre posée sur la table de nuit.

(D'après Ramuz. *Présence de la mort*, chap. II.)

FARINET

Il était reparti, descendant maintenant tout droit dans la direction de la tour. Il y avait toujours cette grosse lune grise, où, au-dessous de lui, les maisons de Mièges étaient assises, s'appuyant la tête sur l'épaule l'une de l'autre pour dormir. Il faisait trop beau.

Il voit qu'il ne va pas pouvoir rentrer tout de suite ; il se dit qu'on va l'attendre. Alors il a pris à gauche, étant arrivé à la hauteur de sa maison qu'on distingue, non loin de là, toute renfoncée dans une espèce de broussaille qui est les arbres fruitiers pas entretenus depuis longtemps, toutes sortes de plantes et de buissons qui ont poussé comme ils ont voulu, n'ayant jamais été attaqués avec la fauille ou la serpe. (Ramuz, *Farinet*, chap. II.)

LES BUCHERONS

C'était le temps où on va au bois, parce qu'on attend pour y aller qu'il y ait une bonne épaisseur de neige. On avait décidé, l'été d'avant, de reconstruire la maison d'école : il s'agissait de se procurer les matériaux nécessaires. Et comme l'école appartient à tout le monde, ce travail concernait chacun, d'où ces corvées organisées ; chaque habitant devait tant de jours de travail...

Sur la pente la plus boisée, il y a des couloirs où on fait glisser les troncs, sans quoi on ne voit pas très bien comment on les amènerait au village. Mais ces couloirs une fois pleins de neige et les gelées venues qui en durcissent la surface, on n'a qu'à tirer sur le bord les bûches, et en moins de rien elles sont en bas.

Le commode, avec les sapins, c'est que, comme ils croissent serrés, ils sont tout ébranchés d'avance ; les troncs, lisses et nus d'avoir manqué d'espace, portent à leur sommet seulement un fin petit plumet de feuillage noir. Il suffit d'attaquer le pied de l'arbre, puis de tirer sur la corde.

(D'après Ramuz. *La guerre dans le Haut-Pays*, 1re partie, chap. VII.)

LES BUCHERONS (suite)

Un gamin, la corde nouée autour de la ceinture, montait le long du tronc. Quand il était parvenu aux deux tiers de la hauteur, il passait cette corde autour du tronc ; puis il redescendait. On se mettait à attaquer à coups de hache le pied de l'arbre : mille copeaux blancs et légers s'envolaient dans le soleil.

La neige foulée présentait, sur les bords des trous, une mince épaisseur cassante qui craquait avec un bruit de vitre qui se fend, mais de plus en plus elle s'égalisait et était tassée à cause des allées et venues des hommes.

Ils travaillaient jusqu'à midi ; alors ils allèrent manger. Ils avaient fait une sorte de hutte avec des branchages ; un feu brûlait à l'entrée. Ils avaient envoyé d'avance le garçon, qui avait tout préparé. Ils s'assirent donc autour du foyer.

Ils ne parlèrent point d'abord. Mais une fois la soupe bue et la première faim passée, ayant tiré leurs couteaux de leurs poches pour tailler leur pain noir, ils commencèrent à se regarder.

(D'après Ramuz. *La guerre dans le Haut-Pays*, 1re partie, chap. VII.)

SUR LA PLACE

Sur la place, dans le grand silence, les vaches étaient en train de boire. Phémie les distinguait tout juste dans un reste de jour. Elles tiraient sur le lisse de l'eau sans la déranger même d'une ride, avec leurs flancs qui se touchaient par le milieu dans la même grande immobilité. A peine si parfois l'une ou l'autre, levant son museau, poussait un meuglement, comme quand on souffle dans une trompette d'écorce.

La maison de Thérèse était plus loin, dans une de ces petites rues

qu'il y a derrière l'église. Phémie monta l'escalier branlant ; on entendit un bruit comme quand on casse du bois, mais c'était le feu qui brûlait. Elle avait heurté, on n'avait pas répondu : elle poussa la porte.

(D'après Ramuz. *Terre du Ciel*, chap. XIII.)

LE REPAS AU CHALET

Christine allait et venait dans la cuisine ; elle faisait le ménage, prenant les tasses et les assiettes au râtelier ; la marmite était sur le feu. Elle descendit à la cave couper un morceau de sérac, elle apporta le pain. L'eau se mit à bouillir, elle la versa sur la cafetière ; on entendit le bruit des petites gouttes qui percent à travers le filtre et tombent une à une dans le récipient de fer-blanc ; sur quoi, elles diminuèrent, et le lait étant monté sur le feu :

— Tu peux venir, dit-elle, c'est prêt.

L'enfant était tout à fait endormi. Jean-Luc pourtant ne l'avait point quitté ; et, venant s'asseoir à la table, ne le quitta point ; il le souleva avec précaution, puis l'étendit sur ses genoux. Christine ne disait plus rien.

(Ramuz. *Jean-Luc persécuté*, chap. Ier.)

Partie pédagogique

LES PROMENADES BOTANIQUES

par A. Ischer
Directeur des études pédagogiques à Neuchâtel

L'instituteur, s'il n'est pas spécialiste, appréhende les sorties consacrées à l'étude de la flore et les laisse finalement de côté. Il craint d'être pris de court sur le terrain, de ne pouvoir répondre à l'élève qui lui dit : « M'sieu, quel est le nom de cette plante ? » Les enfants, hélas, sont scolastiques... plus que les maîtres ! Alors que, dans de telles excursions, il faudrait mettre l'accent sur les observations biologiques et sociologiques, observations que peut conduire tout instituteur un peu naturaliste, les élèves vous réclament... des noms !

J'aimerais démontrer :

En premier lieu que l'excursion botanique gagne, pour être vivante, à tenir compte de la vie. Elle sera d'ordre biologique, elle satisfera à la curiosité de l'enfant, elle suscitera ses questions. Si elle se confine à la nomenclature, son intérêt est minime, uniquement immédiat ; et elle risque de déterminer plus tard, chez les élèves, de l'antipathie pour une science réduite à son seul vocabulaire.

Ensuite qu'il ne suffit pas de donner incidemment le nom des plantes rencontrées ou de le faire trouver par le « Petit botaniste romand » ; au moyen de subterfuges attrayants, proposés par le présent article, il faut mémoriser ces acquisitions.

Enfin que l'instituteur doit se rassurer si ses connaissances floristiques lui paraissent incomplètes : la détermination des espèces végétales pose des problèmes difficiles, mal résolus par les spécialistes.

L'excursion doit être biologique.

Je ne nie pas l'intérêt du travail intellectuel qui consiste à observer, sur la base d'une clé dichotomique, les caractères d'une plante ; à arriver peu à peu, par petites découvertes successives, à sa détermination. Mais, en regard, quelle variété et quelle richesse d'observations et de travaux pratiques suscite l'étude biologique d'une association végétale quelconque, fût-ce simplement un mur, un talus ou le coin fleuri de la salle d'école ! La détermination fera partie de cet enseignement, mais n'en constituera pas le seul élément.

Les observations d'ordre biologiques sont-elles difficiles ? Non ! Pas au niveau de l'enseignement primaire qui ne s'attachera qu'aux plus élémentaires, qu'à celles auxquelles la logique, le bon sens permettront de donner réponse. C'est le rôle de l'instituteur de ne suggérer que les plus simples. Si, par apport de la classe, il en naît d'autres, le maître s'en réjouira et prendra part à la recherche. Inutile d'ajouter qu'il abandonnera toute attitude omnisciente, qu'il ne craindra pas d'avouer, sur un point précis, son ignorance. Sa documentation, celle requise des élèves, permettront en général à la classe de se tirer d'affaire.

Ce qui manque en général au corps enseignant, ce ne sont pas les moyens, mais plutôt les idées. Aussi voici une série de suggestions d'études, un plan de travail qui pourra rendre service. Il est trop riche, je le sais, il sera épousé facultativement, suivant le lieu, les possibilités des enfants, leur âge, les occasions qui se présentent.

- La nature au printemps : germination, croissance, éclatement des bourgeons, apparition des boutons floraux.
- Problèmes de phénologie : calendrier comparé des feuillaisons typiques (comparaisons d'une année à l'autre), date de floraison des jonquilles, des narcisses, du muguet, des pervenches, suivant l'altitude.
- La flore printanière : son cycle annuel est extrêmement court puisqu'elle se hâte de fleurir, en sous-bois, avant que le « mai » ne s'ouvre. Elle offre des analogies saisissantes avec la flore des Alpes qui, elle aussi, n'a que quelques mois pour accomplir son cycle végétatif.
- Les différents types de racines, raison des différences observées suivant le sol, l'humidité, le genre de vie de la plante (annuelle ou vivace).
- Morphologie de la feuille : insertion, forme et profondeur de l'indentation, feuilles simples et composées ; nervations typiques ; phyllotaxie, c'est-à-dire disposition alternée, opposée ou verticillée des feuilles autour d'une tige.
- Les épines, les crampons, les vrilles... sens de la spirale des plantes grimpantes.
- Les types d'inflorescences : grappe, épi, capitule, etc.
- Le plan de la fleur, les quatre verticilles floraux : calice, corolle, androcée et gynécée ; les fleurs complètes ou incomplètes, ou encore nues. Pour les grands élèves exemples de plantes à fleurs incomplètes monoïques ou dioïques, c'est-à-dire à androcée et gynécée séparés dans l'espace, soit sur le même végétal, soit sur des pieds différents. Le noisetier, bon exemple d'une plante à fleurs monoïques, la mercuriale et la mélандrie, exemples clairs de fleurs dioïques.
- C'est à partir du plan de la fleur qu'on peut introduire la systématique qui ne constituera donc, je le répète, qu'un des nombreux points d'une introduction à la botanique.
- En un enseignement adapté à l'âge des enfants, le maître, à partir de l'étude de la fleur, initiera l'enfant au mystère de la fécondation et de la formation du fruit. Il satisfera par là son besoin inné de connaître les grands problèmes de la vie et de sa transmission. L'exemple de la fécondation végétale reste le plus simple moyen d'initiation aux problèmes sexuels.
- La graine, le fruit, essai de classification.
- La reproduction par marcotte et par bourgeonnement.
- Les étages de végétation : strate des mousses, des plantes herbacées, des arbustes et des arbres. L'étagement dans la forêt, en fonction de la lumière. Le port différent d'un arbre de même essence, quand il est isolé dans une pâture ou quand il cherche à percer le dôme forestier.
- Le seuil de luminosité dans la forêt. Espèces de soleil et espèces d'ombre ; disparition de la végétation herbacée quand la lumière est trop faible ; liste des espèces qui s'accommodeent du seuil de luminosité le plus faible.

- Anémomorphose (arbres des crêtes supérieures battus par le vent) et zoomorphose (arbres broutés).
- Aspect si différent de la végétation à « l'endroit » et à « l'envers ». Le bouquet cueilli dans la combe tournée au nord se fanera et pendra lamentablement quelques minutes après, tandis que celui qui provient du versant ensoleillé est forcément composé d'espèces résistant à la dessication dont plusieurs, à la manière des immortelles, n'auront même pas besoin d'être placées dans un vase...
- Problèmes de sociologie végétale : on passe des plantes en grands peuplements (roseaux) aux plantes en troupes (muguet) et aux plantes isolées (orchidées).
- Enfin, étude des « paysages végétaux » reconnaissables globalement, avec leur cortège floristique de caractéristiques, de préférentes, d'indifférentes et d'étrangères. La botanique, vue sous l'angle des associations végétales, est une science captivante. En classe, elle se fera sous la forme d'une étude du milieu, chaque association représentant un milieu.

Voici une liste simplifiée des associations végétales de nos régions :

forêt de conifères - forêt mélangée - forêt de feuillus - forêt des rives à sous-bois exubérant - mégaphorbiée (essertée) - pâturage boisé - pâturage - prairie alpine - association des rochers - éboulis - garde - pré sec - pré humide - marécage - tourbière - association des rives (rivières et ruisseaux) - roselière et caricée (laîches) du bord du lac - associations lacustres flottante et submergée - cultures - décombres - lieux secs, carrière, etc...

Mémorisons le nom des fleurs.

L'acquisition du nom des plantes, qu'elle soit obtenue par détermination ou par information du maître ne dure guère, hélas ! Les enfants ont tôt fait d'oublier ces vocables-là. Ou s'ils les retiennent, ce ne sont plus que des mots, sans relation avec les plantes qu'ils étiquettent.

Voici quelques moyens qui permettent, en liant la chose et le mot et en respectant les lois mnémotechniques (répéter souvent d'abord, à intervalles plus éloignés ensuite) d'assurer mieux cette mémorisation.

1. — Citons d'abord le meilleur et le plus classique de ces moyens, l'herbier. Je veux parler de l'herbier, moyen didactique, non de l'herbier à but scientifique, ce dernier fort à la mode au siècle passé alors que le recensement floristique de nos pays était encore en cours.

L'herbier didactique n'a pas de prétentions scientifiques ; il vise à fixer dans la mémoire de celui qui le confectionne le nom des plantes recueillies. Il satisfait aux deux critères énoncés plus haut : correspondance du mot et de la chose, de l'étiquette et de l'essiccature ; répétition assurée... Je m'explique : celui qui a récolté une plante, qui l'a déterminée, qui l'a desséchée en la changeant fréquemment de place tout en la repérant par une fiche provisoire, qui l'a disposée sur une feuille ad hoc, qui a libellé son étiquette, et qui feuillette et qui complète de temps en temps son herbier n'oublie plus le lien entre la chose et le mot. Il fait de rapides progrès en floristique. Je ne saurais donc trop engager la classe, collectivement, ou les enfants, individuellement, dans la voie de l'herbier.

2. — J'ose à peine citer ici, en un temps où l'expression libre est reine et où l'instituteur, le jeune sur-

tout, pense déchoir s'il introduit en classe le dessin d'observation, l'album floristique. Et pourtant, quelle motivation pour la leçon de dessin que la réunion des feuillets détachés en album. Ici aussi la correspondance vocale-chose est assurée, à vrai dire à la façon de Coménius dans son *Orbis pictus*. Ici aussi, la longue observation attentive pendant l'exécution du croquis, le plaisir ensuite de confectionner puis de feuilleter l'album garantissent la mémorisation. Les enfants ne dessineraient-ils que dix plantes par été pendant les quatre dernières années de leur scolarité qu'ils connaîtraient quarante noms d'espèces, certainement beaucoup plus que quand le hasard seul des sorties enrichit passagèrement la classe de quelques noms vite oubliés.

Voici maintenant, inspirés des méthodes actives, quelques moyens expérimentés par le soussigné dans les classes de la Maladière et de Chaumont, classes rattachées à l'Ecole normale de Neuchâtel. De telles leçons gagnent à être conduites vivement ; elles supposent une organisation bien au point et, pour éviter toute surprise, une préparation sur le terrain, sous la forme de l'excursion faite au préalable par le maître seul. A moins qu'il ne soit botaniste ! On aura tout intérêt à prévoir un parcours strictement délimité ou une aire bien déterminée. Pas besoin d'accumuler les kilomètres, ... un pré, un bosquet, un chemin suffisent !

3. — Signaler et cueillir une espèce par élève. Si la classe est mixte, donner plutôt les plantes de dénomination féminine aux filles et de nom masculin aux garçons. Exemple : la primevère à Eliane, le géranium à Lucien.

Cortège : on présente aux camarades la plante dont on épouse le nom. Répétition jusqu'à mémorisation.

En cercle : un enfant sans fleur est détaché au milieu du cercle et pourra prendre la place d'un camarade pour autant qu'il puisse l'appeler, non par son nom, mais par le nom de la fleur qu'il arbores. Eliane n'est plus Eliane, c'est Primevère. On variera facilement la forme de ce jeu qui s'apparente à la plupart de ceux qu'on joue en cercle.

Variante : au lieu du cercle, un rang de garçons qui fait face, à trois pas, à un rang de filles. Chaque garçon, à son tour, appelle la fillette de son choix par son nom de fleur. Les garçons inattentifs perdent leur chance, mais peuvent être « repêchés » lorsque c'est au tour des filles à appeler. Le tout pourrait se terminer par une polonaise.

Ne nous faisons pas trop d'illusions sur cette mémorisation d'un après-midi. Pour la rendre plus fructueuse, cueillette, au retour, des mêmes espèces, puis procéder comme sous 4 ou par la voie de l'herbier ou de l'album.

4. — Pour une classe de 20 enfants, former par exemple 10 groupes : A-B, C-D, E-F, G-H-I-J, K-L, M-N, O-P, Q-R, S-T-U, V à Z. Chaque groupe est composé d'un secrétaire et d'un porteur d'écriteau. Distribuer au fur et à mesure de l'excursion les plantes récoltées aux différents groupes : par exemple la primevère au groupe O-P. En classe, 10 vases portant les étiquettes A-B, C-D, etc., recevront, au retour, les fleurs. Plusieurs jours de suite, jusqu'à ce que les plantes soient fanées, on en mémorise les noms.

5. — Le maître répartit sa classe, avant le départ, en 4 ou 5 groupes comprenant chacun un secrétaire, un porteur d'écriteau et des prospecteurs. Il y a le groupe des fleurs blanches, celui des fleurs jaunes, celui des fleurs roses et rouges, celui des fleurs violettes et bleues, enfin celui, composé de gosses obser-

vateurs, des fleurs vertes. (A une autre occasion ce pourrait être le groupe des mousses, des champignons, des lichens, des arbustes, des arbres ; ou bien, avec des enfants avancés, le groupe des papilionacées, des labiées, des composées, des crucifères, etc.).

Cueillette : la motivation est bonne, chaque groupe cherche à réunir autant d'espèces différentes qu'il comprend de participants. Au but, mémorisation comme sous 3, et au retour répétition comme sous 4.

6. — Piquer un terrain de quelques ares, à flore variée, par exemple pré, lisière, forêt. En faire le relevé topographique, excellent exercice de mensuration, d'échelle, de dessin. Dresser en classe un plan mural du territoire, hectographier en réduction des plans de travail que les enfants utiliseront pour le relevé phytogéographique et qui serviront au report.

Explorer complètement le territoire, noter par des signatures conventionnelles ou des couleurs les arbres de différentes essences et les groupes de fleurs basses. Chercher à trouver les raisons de cette répartition. Suivre l'évolution de cette végétation au cours de l'été ; en automne, repérer les espèces par leurs feuilles et leurs graines.

7. — Délimiter un terrain de broussailles ou une lisière sud de forêt. La mémorisation du nom des arbustes (si variés, surtout dans les régions basses du pays) est facilitée par des étiquettes de carton percé d'un fil de fer qu'on y accroche pendant toute une saison. Travail qui passionne les enfants. Travail qu'on peut combiner avec le précédent.

8. — Dernière suggestion : Pourquoi les bâtiments d'école de la campagne n'auraient-ils pas leur petit jardin botanique, sous la forme d'une simple plate-bande ou d'une rocaille dans un angle du préau ? On n'y trouverait point de raretés botaniques, non ! Mais les espèces les plus caractéristiques de la région, que les enfants pourraient y semer (graines à récolter en automne) ou y transplanter ! Les étiquettes jaunes des jardiniers, fichées en terre, assureront la mémorisation. Un plan mural en classe contribuerait aussi à fixer le nom des espèces dans l'esprit des élèves.

La notion d'espèce.

Mais direz-vous, l'instituteur doit, pour conduire l'un quelconque des travaux précédents, connaître le nom des plantes. Effectivement, ce serait l'idéal ! Les leçons actives, à présentation ludique, dont j'ai donné le schéma, ne s'accommode guère d'exercices de détermination qui en ralentiraient par trop le cours.

Est-ce trop demander au maître qu'il connaisse une centaine d'espèces à fleurs, les plus répandues, les plus vulgaires ? Je ne tiens pas à ce qu'il signale spécialement à l'attention des enfants celles qui sont rares, pour des raisons que vous comprendrez...

Est-ce trop lui demander qu'il reconnaisse un certain nombre de genres végétaux par analogie avec les espèces connues ?

Est-ce enfin trop lui demander qu'il distingue les principales familles végétales et que, dans tel secteur difficile de la systématique, il puisse au moins dire : « C'est une graminée, c'est une ombellifère » ! Donner le nom du genre ou le nom de la famille, quand on ne sait pas le nom de l'espèce, ce n'est pas déformer la vérité, c'est classer provisoirement une espèce indéterminée.

Exemple : le maître signale, parce qu'il la connaît, la cardamine des prés qui sort par milliers, au printemps, des prairies humides.

Dans les bois fleurissent, un peu plus tard, les deux dentaires (la blanche à feuilles pennées, la violette

à feuilles presque palmées), et qui sont, pour les botanistes, des cardamines. Supposons que le maître ne sache pas le nom de dentaires ; s'il est un peu observateur, il reconnaîtra là des cardamines. Il dira (en confondant les deux espèces) : « Ce sont AUSSI des cardamines. » Personnellement, je ne vois point d'inconvénient à ce qu'un des élèves de ce maître, montrant la plante à ses parents, dise : « Voilà la grande cardamine des bois. »

Enfin, le même maître sera appelé à se prononcer sur la détermination des cardamines de faible taille, à fleurs insignifiantes, qui abondent dans les bois, les champs, les gazons (*Cardamine hirsuta*, *Cardamine flexuosa*). Il ne reconnaîtra pas là le genre *Cardamine* mais le plan de la fleur, la présence des siliques lui révéleront une crucifère. Et ce nom de famille suffira.

Il y a à peu près 2 000 espèces de plantes à fleurs, dans un de nos cantons romands moyennement riche. (Neuchâtel : 1 700.) Sans vouloir faire de peine à aucun de nos honorables botanistes, je pense que seul un Becherer, de Genève, spécialisé dans la floristique, les connaît toutes !

Aucune raison, donc, de jeter le manche après la cognée et de renoncer aux excursions « parce qu'on n'est pas botaniste ». D'autant plus, je le répète, que votre effort principal se portera sur la biologie et la sociologie, non sur la nomenclature.

Que nos collègues se rassurent si leurs connaissances floristiques sont incomplètes ! La détermination des espèces végétales pose des problèmes extrêmement complexes, pas encore tous résolus, parce que la nomenclature végétale est œuvre humaine, imparfaite.

On sourirait d'un philatéliste qui rangerait ses timbres par couleur ou par sujet.* Il cherche à établir un classement plus naturel, par pays, par émissions, par valeurs.

De même Linné et ses successeurs, pour se retrouver dans le monde vivant, ont établi des catégories. Linné a imaginé la nomenclature binaire (un nom pour le genre, un adjectif pour l'espèce). Sa classification, assez artificielle, a été plus tard remplacée par une systématique plus naturelle tenant compte des affinités réelles entre les diverses formes végétales.

Nous ne savons même pas si la notion d'espèce correspond à une réalité ! Linné et ses prédecesseurs croyaient à un « plan de la nature » préétabli ; ils pensaient qu'il y a autant d'espèces différentes que de formes différentes créées « au commencement, par l'Etre infini ». Ils avaient la conviction que chaque plante, chaque animal cherche à réaliser le mieux possible « l'essence » à laquelle il appartient. Et que les variations, connues chez beaucoup d'espèces, sont dues à des circonstances extérieures.

Par contre, d'autres auteurs, Lamarck en particulier, se basant sur les nombreuses formes intermédiaires qu'on peut quelquefois trouver entre l'espèce dite A et l'espèce dite B arrivaient à nier la notion de l'espèce qui ne serait qu'une convention humaine. Lamarck, par ses idées, préparait ainsi la voie au transformisme, aux théories de Darwin et de Haeckel.

* Les adeptes de la philatélie à l'école s'intéressent aux timbres en leur qualité de vignettes d'information et attachent de l'importance aux sujets.

Mais entre une collection de timbres-poste et un catalogue des êtres vivants, il y a une différence essentielle...

Le philatéliste ne cherche qu'à rassembler le plus grand nombre de « pièces » d'un plan d'émission qui lui est connu. Tandis que le naturaliste s'en tient au plan **imaginé** par Linné et ses successeurs, puisque le plan vrai de la création nous reste à tout jamais inconnu. D'où toutes les difficultés de la systématique !

L'édifice transformiste est actuellement bien fissuré : les découvertes de Weissmann (germen et soma), de Jordan (espèces élémentaires fixes), de Johannson (lignées pures par autofécondation), de Hugo de Vries (mutations brusques), celle, plus récente, des espèces polyploïdiques, nous ont rendus méfiants à l'égard du transformisme.

Edifice fissuré, ai-je dit, mais qui tient ! Car si, dans le détail, des difficultés surgissent quand l'homme avec son échelle temporelle réduite à quelques siècles veut s'occuper d'évolution... en gros l'arbre évolutif des êtres vivants est solidement dressé. Il y a orthogénèse manifeste (orthogénèse veut dire direction dans l'évolution) lorsqu'on suit les lignées végétales et animales à travers les âges géologiques.

Qu'on penche vers le réalisme (l'espèce existe) ou vers le nominalisme (il n'y a que l'individu qui compte) ou qu'on se tienne entre ces deux positions philosophiques, il faut définir l'espèce ! Qu'est-ce que l'espèce ?

On a tenté de définir l'espèce par deux critères : celui de la ressemblance morphologique (les individus d'une espèce A présentent entre eux des différences si faibles qu'elles ne permettent pas la coupure, tandis que, entre le dernier individu d'une espèce A et le premier de l'espèce voisine B, il y a hiatus) ; et celui de la fécondité (les individus d'une même espèce sont interféconds tandis que les individus de deux espèces différentes sont interstériles).

Voyons si ces caractères sont suffisants et permettent de définir complètement l'espèce.

En réalité, que trouve-t-on dans la nature ?

1. Tout d'abord, heureusement, un grand nombre d'espèces d'une fixité remarquable, le Lis Martagon, par exemple, qui n'offrent ni sous-espèces, ni variétés, ni races, qui semblent donner raison à Linné. Ce sont les espèces que chacun d'entre nous, avec une bonne flore, peut déterminer. Ce sont les espèces linéennes.

2. Des plantes qui paraissent être de cette même catégorie, mais qui ne répondent pas au deuxième critère (fécondité). Chez *Viola nana*, par exemple, on a reconnu plusieurs races indiscernables extérieurement mais dont le nombre de chromosomes est différent. Dans le cas de végétaux répandus du bord de la mer aux hautes montagnes, *Lotier corniculé* par exemple, il existe des races de plaine et des races de montagne qui diffèrent par leurs caractères internes.

3. On trouve ensuite, dans la nature, des espèces très variables, dites polymorphes. Pour des raisons diverses, le brassage des particules héréditaires reste incomplet et irrégulier et des populations diverses prennent naissance suivant l'altitude, le climat, le sol, la saison. Populations qui présentent de notables différences entre elles ! Populations où trop souvent on suit tous les intermédiaires entre une espèce A et une espèce B ! Terrain de choix pour les disputes botaniques : synonymes se recouvrant en partie, formes encore contestées attribuées à telle espèce par tel auteur, à une autre espèce par un autre auteur. N'importe quel herbier vous présentera un reliquat de formes munies, c'est sage, de points d'interrogation !

Pour la détermination de ces espèces polymorphes, deux tendances se font jour :

La première, qui correspond bien au désir de clarté des Français, consiste à pousser le moins loin possible les subdivisions. Bonnier dira d'une telle espèce : « ... on groupe sous ce nom l'ensemble des formes qui croissent dans les rochers et les éboulis et qui présentent approximativement les caractères suivants : ... ».

La deuxième correspond typiquement à la Gründ-

lichkeit nordique : elle se plaint, en analyste, à disposer l'espèce, à la disloquer en sous-espèces, en variétés, en races.

4. On trouve aussi des cas où notre notion d'espèce est une fiction, une création de l'esprit, recouvrant cette réalité : toute une série de petites espèces, toujours semblables à elles-mêmes, lignées pures se poursuivent immuablement dans le temps ! Jordan a fait cette découverte sur la petite drave du printemps *Erophila verna*, composée de plus de 200 espèces élémentaires. L'espèce pissenlit n'existe pas ; elle n'est que l'ensemble d'une vingtaine d'espèces élémentaires qui transmettent chacune tous leurs caractères à leur descendance.

5. On voit parfois apparaître brusquement par mutation naturelle des formes qui, si elles sont fécondes et stables, sont des espèces nouvelles. Le cas classique de l'onagre de Lamarck est bien connu. Quelques-uns de nos plus beaux légumes, de nos fruits les plus intéressants, sont certainement nés par mutation.

6. L'homme n'a fait qu'imiter la nature lorsque, depuis une vingtaine d'années, il a réussi à empêcher la caryocinèse, la réduction chromatique, par des procédés chimiques ou physiques. Il a ainsi obtenu des espèces gigantesques ayant un double ou un quadruple assortiment de chromosomes. Ce sont là, au fond, des espèces nouvelles, diploïdiques ou tétraploïdiques.

7. Les hybrides ne sont pas des espèces, car ils ne répondent pas en général au critère de la fécondation. Mais il leur arrive d'être fertiles. Dans ce cas une nouvelle espèce, hybridogène, naît.

Que reste-t-il de la notion d'espèce quand on sait ces choses ? La position réaliste n'est plus soutenable. Ni la position nominaliste, car il faut malgré tout établir des catégories ; car on ne peut construire une science sur des individus !

Parmi les nombreuses définitions de l'espèce proposées actuellement, je livre à votre réflexion celle de F. Gonseth, un de nos meilleurs philosophes : « L'espèce, c'est un groupement sensiblement homogène autour d'un type intuitivement perçu. » Ou si vous préférez, celle de G. Dubois : « La réalité concrète est l'individu, la réalité pratique, à demi-concrète, est l'espèce, codifiée par un individu moyen choisi comme étalon. »

A quoi vise la dissertation un peu savante à laquelle je viens de me livrer ? A rassurer, je l'ai dit, les instituteurs qui craignent de s'adonner à l'excursion botanique parce qu'ils ne connaissent pas les noms d'espèces ! Si les savants eux-mêmes en viennent à douter de l'espèce, combien êtes-vous excusables, maîtres primaires, de ne pas maîtriser, à l'aide de flores élémentaires, ces difficiles questions ! Attelez-vous avec courage à la détermination des espèces linéennes et enrichissez vos élèves de ces connaissances ! Non par une simple transmission, mais par une mémorisation raisonnée fondée sur un ou plusieurs des moyens didactiques proposés dans le présent article ! N'oubliez pas qu'en cas de doute le nom du genre suffira, ou même le nom de la famille. Et rappelez-vous que la systématique n'est qu'un chapitre, et pas le plus attrayant, de la botanique.

A. Ischer.

Commandez à la Guilde de documentation :

LA BIBLE ENSEIGNEE

brochure du maître pour la 1re année du degré moyen avec 23 fiches de travail. **Prix total 2 fr. 20.**

S'adresser à L. Morier-Genoud, Veytaux-Montreux.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Chemins de fer électriques vereysans

Vevey-Châtel-St-Denis Vevey-Chamby
Vevey-Blonay-**LES PLÉIADES** 1400 m.



Pour grands et petits un **CHOIX ÉTONNANT DE COURSES**

Demandez le dépliant avec carte et 8 projets de courses

LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud)

Eau sulfureuse
la plus radioactive des eaux thermales suisses

Affections gynécologiques - Catarrhes des muqueuses
Troubles circulatoires - Phlébites

RHUMATISMES

Bains sulfureux, bains carbogazeux, eaux-mères, bains de sable chaud, douches-massages, lavage intestinal, inhalations, ondes courtes. Permanence médicale. Cuisine soignée. Grand parc. Tennis, Minigolf, Pêche. **MAI - SEPTEMBRE**

Course annuelle 1958

Lac d'Oeschinen Kandersteg

Télésiège

L'Hôtel Oeschinensee

se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et des sociétés.

Téléphone (033) 9 61 19 — D. Wandfluh-Berger, propr.

Pour vos courses d'école, adressez-vous au
Service excursions

S. A. P. J. V. L'ISLE

Tél. (021) 8 72 22 Cars de 8 à 35 places
Devis sans engagement

Si votre classe visite

LA CHUTE DU RHIN

ne manquez pas de loger chez nous.
Dépendance spécialement installée pour le logement d'écoles et de touristes. — Tél. (054) 5 14 90

Akkohoffreies
Hofel-Restaurant
OBERBERG
NEARAUEN AM RHEINFALL

COURS D'ALLEMAND

à Winterthur

La ville de Winterthur organise pendant les vacances, soit du 14 juillet au 23 août 1958, des cours d'allemand pour étudiants et étudiantes des écoles moyennes et supérieures de langue étrangère. Ecolage de fr. 315.- à fr. 570.- (y compris pension complète et excursions, pour trois à six semaines). Inscription fr. 10.-.

Pour prospectus et informations s'adresser à

M. E. Wegmann, Palmstrasse 16, Winterthur
Inscriptions jusqu'au 1er juillet 1958.

Pour vos courses d'école, la région desservie par le chemin de fer

Bex - Villars - Bretaye

vous offre une grande variété d'excursions
Chamossaire - Lac des Chavonnes - Taveyannaz - Solalex - Anzeindaz - Bovonnaz.

TÉLÉSIÈGES :

Col de Bretaye - Chavonnes et Bretaye - Chamossaire.

Si le nombre de voyageurs est suffisant: automobile directe pour Bretaye.

Tarif spécial pour écoles

A 30 minutes du Lac Champex

CHALET DU VAL D'ARPETTAZ

Restauration - Dortoirs
Arrangements pour écoles et sociétés

C. Lovey, propr. Tél. (026) 6 82 21.

Col de Jaman

Alt. 1526 m. — Téléphone 6 41 69 — 1 h. 30 des Avants.
2 h. de Caux — Magnifique but de courses pour écoles et sociétés. — **RESTAURANT MANOIRE**
Ouvert toute l'année — Grand dortoir
Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. R. Rouiller.

Un autre
« Chez Soi »

Le Café Vaudois

LAUSANNE

Place de la Riponne 1 - Hottinger, Kaeser & Cie - Tél. 23 63 63



FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie
Zurich

Bureau pour la Suisse romande
Ile St-Pierre **LAUSANNE** Tél. 23 07 75

Assurances temporaires au décès
Grandes assurances de capitaux
Assurances populaires
Assurances de groupes

•

Du nouveau à la
LOTERIE ROMANDE
pour les vacances d'été.
Le sort désignera celle
des deux séries dont
**TOUS LES LOTS SONT
DOUBLES.**

**C'EST LA TRANCHE DE
LA DOUBLE CHANCE**

Et voilà les gros lots:

**25 000 50 000
75 000 150 000**

avec 26572 autres lots.



Moitié-moitié
et vacherin
Croûtes-maison

CAFÉ DU JORAT

Place de l'Ours
Lausanne

Tél. 23 58 16
M. Rastello-Mouret

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions chrétiennes de Jeunes gens et des Sociétés
de la Croix-Bleue recommande ses restaurants à

COLOMBIER

(Ntel) : Restaurant sans alcool D. S. R. Rue de
la Gare 1. Tél. 6 33 55.

LAUSANNE

Restaurant sans alcool du Carillon, Terreaux 22
(Place Chauderon). Parc pour voitures à côté
du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.
Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au cen-
tre de la ville (carrefour Palud-Louve-St-Laurent).
Parc pour voitures à côté du restaurant, place
de la Riponne. Tél. 22 50 39. Dans les deux
restaurants, restauration soignée - Menus choisis
et variés.

NEUCHATEL

Restaurant neuchâtelois sans alcool - Faubourg
du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide -
Prix modérés - Salles agréables et spacieuses -
Tél. 5 15 74.

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecole polytechnique
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographie
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEZ TÉL. (021) 23 05 12